



DIRECTION DES IMPÔTS ET
DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES
FA'ATERERAA TITAU TUTE

BP 80 – 98713 PAPEETE

Tel. 40.46.13.13

Site internet : www.impot-polynesie.gov.pf

Régime fiscal applicable aux groupes de sociétés (Articles LP. 120 et suivants du code des impôts)

État de suivi des déficits ordinaires et des amortissements réputés différés d'ensemble

À souscrire par la société mère

Dénomination de la société mère :

N° TAHITI :

Exercice ouvert le :

Et clos le :

Déficits ordinaires

	Date de clôture des 5 derniers exercices	Déficits imputables (A)	Déficits imputés (B)	Déficits reportables (A)-(B)
N-5
N-4
N-3
N-2
N-1
	TOTAL
			Déficit de l'exercice
			TOTAL des déficits restant à reporter

Amortissements réputés différés

Somme des amortissements réputés différés créés individuellement par les sociétés du groupe
Amortissements réputés différés reportables au titre des exercices antérieurs
Imputations opérées à la clôture de l'exercice sur le résultat de l'exercice
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice
Amortissements réputés différés restant à reporter

La DICP traite vos données personnelles afin d'émettre le rôle et envoyer votre avis d'imposition et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuables (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

Vous disposez sur vos données des droits d'accès et de rectification, du droit à la limitation de leur traitement et sous certaines conditions, du droit de vous opposer à leur traitement, d'en demander l'effacement.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à rapd.dicp@administration.gov.pf.

Pour toute information ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données à dpo@administration.gov.pf.

